

LA MAGIE NOIRE DE DISNEYLAND PARIS

LE 22 NOVEMBRE 2011 RODOLPHE BARON

Disneyland Paris, un petit cauchemar au quotidien pour des centaines de salariés. Harcèlement, copinage, stress à haute dose... Selon des documents confidentiels obtenus par OWNI, les employés voient la vie en noir.



Le 26 septembre dernier, Disneyland Paris se félicitait d'avoir signé avec les syndicats un accord pour mieux gérer les risques psychologiques touchant les 14 700 employés du parc d'attraction. **Un message rassurant**, adressé aux rédactions, pour faire oublier les trois suicides de salariés survenus au printemps 2010. Depuis, de saines relations de travail auraient été rétablies. Pas si sûr. L'enquête que nous avons menée sur place met en évidence des relations de travail souvent exécrables, au moins jusqu'en 2011, et **de curieuses accointances entre syndicats et direction**.

Selon un rapport interne confidentiel, daté de mai 2011 et dont nous avons obtenu une copie (voir plus bas), les relations entre salariés et direction sont marquées par une forme d'agressivité systématique. Et les situations décrites évoquent, régulièrement, des pratiques s'apparentant à du harcèlement moral.

Ce document de 32 pages synthétise deux audits réalisés par le cabinet MCS et par le cabinet Hay Group, et effectués quelques mois après le drame de 2010, à la demande de la direction du parc de Marne-la-Vallée et de la direction du groupe (la Walt Disney Company). Plus de 50% des salariés ont été interrogés dans ce cadre de ces études. Objet : évaluer les «facteurs socio-organisationnels du stress au travail». Cette synthèse n'a été diffusée dans son intégralité qu'aux principaux responsables du parc et aux membres de son comité d'entreprise.

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Salariés surchargés et non soutenus

En premier lieu, le document mentionne des sentiments positifs, exprimés par les salariés. Comme la «fierté d'appartenir à l'entreprise» et la «bonne ambiance». Mais plusieurs critiques multiplient les ombres au tableau.



L'un des enseignements des deux études porte sur le fait que les salariés ont le sentiment fort d'une surcharge de travail, et ce à l'unanimité (...) Par ailleurs, parallèlement à la surcharge, il règne un sentiment d'injustice par rapport à la manière dont le travail est réparti (...) L'une des conséquences directes de cette surcharge est un ressenti important d'un déséquilibre entre vie privée / vie professionnelle (...) Moins d'un collaborateur sur deux considère que son manager direct l'aide à atteindre un équilibre raisonnable entre vie privée / vie professionnelle.



Pire encore, le niveau de concentration requise pour l'exécution des tâches est vécu comme une souffrance à l'unanimité, selon les auteurs du document, et cela tous statuts confondus. C'est également tous statuts confondus et à l'unanimité que les salariés ont l'impression que la direction générale n'aurait pas conscience de la réalité du terrain.

Enfin, les employés Disney dénoncent de façon récurrente une forme de copinage qui permet à certains de progresser dans l'entreprise. À en croire le document, le fait d'entretenir de «*bonnes relations avec les managers*» assurerait des perspectives d'évolution de carrière ainsi que d'obtention de bonus.

Un océan

Face à ces dysfonctionnements, un accord sur les risques psychosociaux a été ratifié le 1^{er} septembre par une majorité de syndicats, mais après douze réunions réparties sur 18 mois. Celui-là même à l'origine du communiqué rassurant émis par Disneyland Paris le 26 septembre. Ce texte d'une vingtaine de pages redéfinit les rôles de chaque personne pour prévenir les risques de suicide, accentue la formation, la prévention et définit des sanctions en cas de harcèlement. Des mesures très insuffisantes pour Patrick Maldidier, responsable de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), qui a refusé de signer cet accord :



Il y a un océan entre l'accord que nous avons proposé et celui qui a été signé. La situation sociale est encore pire qu'avant (...) Rien n'a été fait pour permettre aux salariés d'arriver dans de bonnes conditions le matin en allant au travail.



Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Pas de crèche pour les bébés Disney

Selon lui, les problèmes du stress au travail ne sont pas «*réglés à la racine*». Tandis que des problèmes logistiques importants pèsent au quotidien. Par exemple en matière de logement :



La plupart des logements du parc sont réservés aux saisonniers. Alors les permanents doivent acheter ou louer dans la région mais les coûts sont surélevés. Les niveaux de salaires sont très bas puisque la moyenne des salaires est de 200 euros de plus que le SMIC. La situation actuelle est catastrophique car, en se sédentarisant, on a du mal à payer un loyer avec un salaire bas.



Dans la même veine, on découvre que le groupe Disney aurait refusé d'installer une crèche d'entreprise, pour ses centaines de salariés qui ont des enfants en bas âge :



Ce n'est plus la même population qui a commencé, ils se sont mariés et ont eu des enfants. Alors naturellement, on a proposé la mise en place d'une crèche pour les salariés de l'entreprise mais il y a eu opposition de la part de la direction. Ils justifient leur refus en disant que «le coût est élevé» et qu'ils «ne pourront satisfaire tout le monde» . Alors, autant ne rien faire pour personne. C'est hallucinant.



Contacté dans le cadre de cette enquête, Laurent Manologlou, responsable de la communication de Disneyland Paris, n'a pas souhaité être cité. Pour toute réponse à nos

questions, il nous a transmis un texte de quelques lignes rédigé par la directrice des relations sociales de Disneyland Paris, Karine Raynaud, portant sur la négociation de l'accord de septembre :



Il faut bien avoir à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une négociation isolée, mais qu'elle s'inscrit dans un contexte de négociations intenses. En juin 2011, la direction comme les organisations syndicales avaient sans doute besoin de marquer un temps de pause pour prendre le recul nécessaire afin de passer outre cette situation de blocage apparente. Nous étions confrontés à des points de blocage forts, de la part de certains négociateurs, sur des sujets comme l'amélioration des dispositifs d'aide au logement ou encore la multiplication des crèches d'entreprise. Or ce sont des sujets sur lesquels nous menons d'autres négociations en parallèle, et surtout qui impliquent d'autres acteurs extérieurs à l'entreprise, comme les organismes collecteurs du 1% logement ou les collectivités territoriales. Autre point de désaccord sur lequel nous avons pu travailler, certains négociateurs considéraient que nous ne distinguions pas suffisamment ce qui relevait de démarches de sensibilisation et de démarches de formation. Nous avons remis à plat la question de la formation, que nous réservions initialement aux directeurs généraux et managers. J'ai compris, lors de mes entretiens bilatéraux, au cours de l'été, que nous avions la possibilité d'aboutir en avançant sur ce point. Avec quatre organisations syndicales signataires, représentant 65% des suffrages au cours des dernières élections, nous avons conclu un accord équilibré.



Photos et illustrations par **Mô sieur J [cc-by]** et **Ti.mo [cc-by-nc-sa]** via Flickr
Crédit une Loguy pour OWNI

PURPLE PACHIDERM

le 22 novembre 2011 - 15:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et quand je pense qu'on s'y amuse et qu'on pense que tout le monde est beau et gentil à Disney Land, je culpabilise ...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ROBERT GIL

le 23 novembre 2011 - 8:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



un petit texte tout en rime sur le monde merveilleux de Mickey...

<http://2ccr.unblog.fr/2010/10/20/merci-tonton-mickey/>

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE



MIKE DONATI

le 23 novembre 2011 - 18:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il est vrai que DISNEY DEMEURENT DISNEY...Au même titre que HERGE, les oeuvres de DISNEY sont incomparables, tout un Univers, que moi même européen et non américains à bercé mon enfance au même titre que Dorothee. Disney maître du monde de " l'entertainment" ? Après ses achats de PIXAR, MARVEL, on ne peut que s'étonner de la spoliation phénoménale du groupe! Vous entrez dans un magasin DISNEY, vous achetez ! Sa dépasse l'entendement et c'est vraiment, mais alors

vraiment anti-démocratique. Imaginez les grands peintres du 19eme racheté par un groupe pour travailler sous un label...bienvenue dans notre époque et comprenez le désarroi profond des employés de la FIRME....pour info, pour info, j'ai retrouvé un spyware, un espion Disney sur mon pc(....).

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

SECRET

le 3 décembre 2011 - 18:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si vous voulez les renseignements de quelqu'un qui galère pour fait reconnaître ses droits n'hésitez pas à me contacter vous avez mon adresse mail! Je cherche à tout prix à ce qu'on m'aide à sortir de l'enfer dans lequel je suis entrée. Merci d'avance

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

DISNEY CAUCHEMAR

le 4 avril 2012 - 8:08 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonjour,
Ma femme vit un enfer dans les boutiques Disney. En CDD (donc esclave), c'est un véritable harcèlement qu'elle vit au quotidien. Contacte moi par mail stp pour que je puisse en dire plus :
Strategies.turf@gmail.com
Anonyme (sur internet...)*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

RAVENET

le 13 décembre 2011 - 0:11 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Bonsoir,
Employé disney pendant 5 ans sur le spectacle de cascades comme chef d'équipe, je confirme que l'utilité de coucher avec sa manager peut faire progresser un employé lambda. Après avoir essuyé les refus sur des comportements de la manager de 2007, j'ai été licencié par cette meme personne pour lui avoir résisté. Par contre un cascadeur a saisi son opportunité pour coucher avec elle et passer chef d'équipe dans la foulée. Après avoir engagé des poursuites, cette manager au travers de disney a été condamné pour harcèlement sexuel et moral sur le lieu de travail. Le directeur de la division spectacle était au courant de cette situation et a préféré valider ce licenciement en recevant par la suite une promotion de vice president des hotels. Chapeau la promotion canapé.*

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

LEVENBACH

le 15 janvier 2012 - 3:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je viens de postuler pour un poste de personnage et parade. Après avoir lu l'article ainsi que votre commentaire cela me fait peur... Tant qu'a faire pour ceux qui connaîtraient une astuce pour ne pas passer inaperçu au casting, contactez moi.

VOUS AIMEZ  1 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

BOBBYJOE

le 7 avril 2012 - 13:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai travaillé un été à Disney, en tant que "character" (personnage) et ça a été la pire expérience de travail de ma vie. Il y regne une ambiance abominable où tout le monde se tire dans les pattes. J'ai vu des amis partir en depression et ne meme pas

pouvoir terminer leur contrat. Et bien sur, en plus, on vous engueule si vous n'affichez pas un sourire permanent. Sans parler des difficultés "physiques" à porter les fameux costumes, de Mickey, Pluto, King Louis, etc... C'est un vrai supplice! (en plus de la folie des visiteurs du parc, les parents, qui vous tirent dans tous les sens pour que leur gamin ait son autographe avant le gamin d'à côté, les gamins qui pleurent et hurlent,... on ne voit rien dans le costume, en plus des gouttes de sueur qui nous brûlent les yeux, sans pouvoir se gratter ou quoi que ce soit bien sur,...) Personne ne peut imaginer à quel point. Surtout en été! Il fait une chaleur à en crever à l'intérieur, on étouffe,... Nombreux sont ceux qui font des malaises, et qui sont sorti hors du parc, en coulisses, pour se reposer un peu, et y retourner, un peu après, comme si de rien n'était. C'est comme ça que ça se passe là bas! Un vrai cauchemar dans un monde de rêve! Devant on vous sourit, mais derrière on vous méprise. Ca m'a dégouté de Disney. Je suis traumatisé à vie!

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOAN

le 25 juillet 2012 - 13:29 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Oui, ça doit être l'horreur, mais ce monde est horrible. Ce que les prolétaires connaissent à Disneyland est aussi horrible que ce que connaissent tous les autres prolétaires : que ce soit dans les services hospitaliers par exemple ou ailleurs. Il n'y pas le choix. Il faut souffrir. Souffrir le plus possible. C'est la loi de ce monde quand on ne fait pas partie des privilégiés.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

QUELQU'UN

le 10 avril 2012 - 16:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je suis de la dernière vague de CDD pour l'été (donc esclave effectivement cauchemar disney), je suis arrivée il y a un tout petit peu + d'une semaine et je vis déjà un enfer! Pourrais-je avoir des renseignements pour peut être pouvoir changé de métier tout en continuant mon CDD svp ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JOAN

le 25 juillet 2012 - 13:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



L'une des conséquences directes de cette surcharge est un ressenti important d'un déséquilibre entre vie privée / vie professionnelle (...)

Il suffit de ne pas avoir de vie privée. De toute façon dans notre monde cela ne compte pas. Il faut travailler pour les autres souvent pour un salaire misérable et c'est tout. Courir après le fric et c'est tout . Il n'y a rien d'autre. Oubliez la vie privée : seule compte les valeurs travail et pognon.

VOUS AIMEZ



2

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE